

**DECISION n° 2022-SPE-0019**

**Portant modification de la décision n° 2021- SPE-0082 établissant la liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique dans les départements de la région Centre-Val de Loire, des coordonnateurs et suppléants départementaux**

Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire,

VU le code de la santé publique et notamment les articles R.1321-6, R.1321-14 et R.1322-5 ;

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de M. Laurent HABERT en tant que directeur général de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, à compter du 17 avril 2019 ;

VU le décret n° 2014-1287 du 23 octobre 2014 relatif aux exceptions à l'application du délai de deux mois de naissance des décisions implicites d'acceptation sur le fondement du II de l'article 21 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 ;

VU le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

VU l'arrêté du 15 mars 2011 modifié le 21 décembre 2015 relatif aux modalités d'agrément, de désignation et de consultation des hydrogéologues en matière d'hygiène publique ;

VU la décision de l'ARS Centre-Val de Loire n°2016-SPE-0057 du 7 juillet 2016 portant établissement de la liste des hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique dans les départements de la région Centre - Val de Loire et désignation des coordonnateurs départementaux et suppléants des coordonnateurs départementaux ;

**DECIDE**

**Article 1 :** L'annexe à la décision n° 2022-SPE-0019 est modifiée comme suit :

- ajout de M. GOMBERT Philippe sur la liste principale du département de l'Eure-et-Loir (28),
- correction du nom de M. GILLMANN Aurélien.

**Article 2 :** Le présent arrêté pourra faire l'objet dans un délai de deux mois à compter de sa publication :

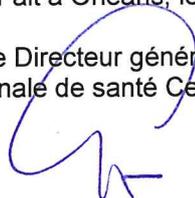
- soit d'un recours gracieux devant le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Centre - Val de Loire
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif d'Orléans.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera publié aux recueils des actes administratifs de chaque département et de la Préfecture de Région.

**Article 4 :** Le Directeur général adjoint de l'Agence Régionale de Santé Centre - Val de Loire est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Orléans, le **22 FEV. 2022**

Le Directeur général  
de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire,



## ANNEXE

### **Département du Cher (18)**

#### Liste principale :

M. BOIRAT Jean-Michel  
M. DUBROCA Guillaume  
M. GUTIERREZ Alexis (coordonnateur)  
Mme JOURNE Virginie (coordonnateur suppléant)  
Mme LAFFETA Sandrine  
M. LECLERC Bruno

### **Département de l'Eure-et-Loir (28)**

#### Liste principale :

M. CHIGOT Dominique (coordonnateur suppléant)  
M. DUBROCA Guillaume  
M. GILLMANN Aurélien  
M. GOMBERT Philippe  
M. GUTIERREZ Alexis  
Mme JOURNE Virginie (coordonnateur)  
M. KLINKA Thomas  
Mme LAFFETA Sandrine  
M. SLIMANI Smail

### **Département de l'Indre (36)**

#### Liste principale :

M. BARON Philippe  
M. BOIRAT Jean-Michel (coordonnateur)  
Mme GALIA Hélène  
Mme JOURNE Virginie (coordonnateur suppléant)  
M. LECLERC Bruno  
M. MOREAU Christian Fabrice  
M. MOREAU Mickaël

### **Département de l'Indre et Loire (37)**

#### Liste principale :

M. ALCAYDE Gilbert  
M. BARON Philippe (coordonnateur)  
Mme GALIA Hélène  
M. GUY Damien (coordonnateur suppléant)  
Mme KERBOUL Anne-Laure  
Mme LAFFETA Sandrine  
M. LECLERC Bruno  
M. MARIETTE Nicolas

## **Département du Loir-et-Cher (41)**

### Liste principale :

M. BARON Philippe (coordonnateur suppléant)  
M. BOIRAT Jean-Michel  
M. CHEVALIER Alexandre  
Mme GALIA Hélène  
M. LECLERC Bruno (coordonnateur)  
M. MARIETTE Nicolas

### Liste complémentaire :

M. GUY Damien  
Mme LAFFETA Sandrine

## **Département du Loiret (45)**

### Liste principale :

M. CHEVALIER Alexandre  
M. CHIGOT Dominique (coordonnateur)  
M. DUBROCA Guillaume (coordonnateur suppléant)  
M. GUTIERREZ Alexis  
Mme JOURNE Virginie  
M. KLINKA Thomas  
M. SLIMANI Smail  
M. TOMASI Bruno